

Lyon, le 19 juin 2020

Page 1 / 2

# La Région s'engage à hauteur de plus de 18 millions d'euros pour la recherche et l'enseignement supérieur

Depuis 2016, Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Yannick NEUDER, Vice-président de la Région délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à l'Innovation mènent une politique d'investissement ambitieuse pour soutenir des projets de recherche et d'enseignement supérieur. Ces investissements sont accrus afin de favoriser la relance comme le démontre les soutiens accordés lors de la Commission Permanente de ce vendredi 19 juin.

La Région investit ainsi plus de 9 millions d'euros pour 49 projets dans le cadre du **Pack Ambition Recherche**. L'ambition de ce dispositif déployé depuis 2017 est de soutenir des projets de recherche académique ayant un objectif de valorisation et de transfert des connaissances vers les entreprises et les territoires afin d'accélérer l'émergence de nouveaux produits, services ou applications. Afin d'accompagner de manière pragmatique et efficace les projets des laboratoires de recherche, le soutien régional prend la forme d'aides plafonnées à 200 000 euros incluant allocations doctorales et postdoctorales de recherche, prestations, missions, achat d'équipement et de consommables notamment.

A titre d'exemple, la Région a ainsi soutenu le projet i-COR de l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour le développement d'une plateforme améliorant le diagnostic lors d'une coronarographie. Elle est venue aussi en aide à l'Université Clermont Auvergne pour le développement d'un procédé de biométhanisation ex situ pour le stockage de l'hydrogène vert et la production de biométhane en vue de leur utilisation comme biocarburants. Pour le centre de Grenoble de l'Institut national de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement, la Région est venue en aide au projet VULCADYS pour caractériser la vulnérabilité des forêts au changement climatique.

**Sur le volet enseignement supérieur, la Région a souhaité accompagner la construction de l'université de demain.** Aussi, la Région a proposé de formaliser son engagement aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur, en particulier l'Université de Lyon-Saint-Etienne, l'Université Grenoble Alpes et l'Association Université Clermont Auvergne et Associés à travers trois contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens au service de deux objectifs majeurs pour l'enseignement

supérieur :

- ❖ Placer les étudiants au cœur des priorités en favorisant les actions autour de la professionnalisation des parcours, la qualité de vie sur les campus, l'insertion professionnelle.
- ❖ Accélérer la diffusion des pédagogies innovantes pour favoriser le développement de nouvelles compétences plus en phase avec les besoins des entreprises, dans un objectif de formation tout au long de la vie.

**Pour cette année 2020, 199 projets sont financés à travers une enveloppe de la Région de plus de 8,3 millions d'euros.** 30% de ces projets concernent l'innovation pédagogique, 26% la vie du campus, 18% l'insertion professionnelle, 10% le développement des territoires, 8% la formation tout au long de la vie et l'apprentissage, et 7% l'entrepreneuriat. La répartition par site académique est la suivante : 4,4 millions d'euros à Lyon, 2,7 millions d'euros à Grenoble et 994 000 euros à Clermont-Ferrand.

**Dans le contexte de la crise sanitaire, la Région a décidé d'un engagement plus conséquent pour permettre aux projets universitaires d'être soutenus en accordant notamment des délais pour les dépôts de dossiers et ce pour muscler l'innovation en Auvergne-Rhône-Alpes.**

**Enfin, la Région encourage le rayonnement et la valorisation de ses formations et de sa recherche sur les scènes européenne et internationale via le dispositif Pack Ambition International.** Cette aide s'adresse aux établissements d'enseignement supérieur, aux établissements publics de recherche d'Auvergne-Rhône-Alpes ainsi qu'aux CHU. Ainsi, 65 dossiers ont été retenus en 2020. **En tout, la Région intervient à hauteur de près de 900 000 euros.**

*« La recherche et l'innovation font partie de l'ADN d'Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis toujours, la région est reconnue en France et à l'international pour son dynamisme dans ces domaines. Notre action a permis aux acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation d'être encore plus compétitifs. A travers nos différents dispositifs, nous investissons donc massivement pour l'attractivité de notre région et sa réputation, ce qui nous paraît être le gage d'une plus grande relance économique après la crise sanitaire que nous avons traversée. », déclare Yannick NEUDER, Vice-président de la Région délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à l'Innovation.*

